



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE IMPLIQUE DE NOMBREUX SECTEURS

INTERVIEW  
DES GÉRANTS



MAROUANE  
BOUCHRIHA



KEVIN NET

*Gérants du fonds  
Edmond de  
Rothschild SICAV  
Green New Deal*

► Les fondations de nos sociétés modernes reposent aujourd'hui sur l'énergie fossile. La nécessaire transition énergétique, afin de lutter contre le changement climatique, ne transformera pas seulement en profondeur le secteur de l'énergie. Elle révolutionnera également toutes nos pratiques que ce soit en matière de transport, d'alimentation, de santé ou encore d'utilisation des outils technologiques. Les entreprises anticipant cette tendance de fond pourraient tirer leur épingle du jeu.

## QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ?

La crise du coronavirus a permis de ne pas remettre la transition verte aux calendes grecques ! Au contraire, elle a occasionné de nombreuses réflexions sur le monde d'après. Pour la première fois, on observe même un certain **alignement entre les différents acteurs** tels que la société civile - engagée autour de la question climatique depuis longtemps -, les acteurs privés et les représentants politiques. Pour preuve, des pays représentant 75% du PIB mondial se sont engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

En outre, **une majorité des plans de relance post-crise contient une composante verte importante**. En Europe, le pacte vert<sup>1</sup> ou Green Deal engage un investissement de mille milliards d'euros pour la transition verte, au cours des 10 prochaines années.

## POURQUOI AVOIR LANCÉ UN FONDS SUR LA THÉMATIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Chez Edmond de Rothschild Asset Management, notre rôle n'est pas de suivre systématiquement les thématiques à la mode. En premier lieu, une stratégie thématique doit répondre à **une problématique structurelle**. Pour nos investisseurs de même que pour la société dans son ensemble, elle se doit aussi d'être **créatrice de valeur sur le long terme**.

La thématique du changement climatique répond selon nous à ces critères. Pour construire notre stratégie, lancée courant 2020, nous nous sommes basés sur un constat, celui de la répartition des émissions de gaz à effet de serre dans les différents secteurs de l'économie. Pour chaque secteur, il s'agissait avant tout de déterminer quelles sont les activités dites « vertes », dans un cadre clair et comprenant des objectifs à respecter. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les travaux de la **taxonomie verte européenne**. Ces démarches ont permis de définir l'univers d'investissement de la stratégie du fonds Edmond de Rothschild SICAV Green New Deal.

## QUELLE EST L'APPROCHE DU FONDS EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV GREEN NEW DEAL ?

**Labellisé ISR et classé Article 9 selon le règlement SFDR**, le fonds vise à respecter l'Accord de Paris sur le climat, dont l'objectif est de maintenir l'augmentation de la température en surface à un niveau inférieur à 2°C. Nous investissons sur les marchés actions internationaux en sélectionnant des sociétés liées à la thématique du changement climatique, grâce à notre modèle de notation ESG propriétaire et aux analyses fournies par le cabinet Carbone 4 sur l'empreinte carbone de chaque entreprise (scopes 1, 2 et 3). Notre feuille de mission consiste à maintenir le niveau du portefeuille en-dessous de la ligne de 2 degrés, par rapport à un indice (MSCI World) plutôt autour de 3,5 degrés<sup>2</sup>.

Ces valeurs devraient bénéficier de l'**émergence de nouveaux marchés**, leur offrant des perspectives de croissance renouvelées, de flux d'investissements publics et privés, de marges et de retours sur investissement croissants en raison du développement de la thématique, mais également d'économies d'échelle importantes grâce à l'innovation selon nous.

## QUELLES CATÉGORIES DE VALEURS COMPOSENT LE PORTEFEUILLE ?

Notre approche est résolument thématique et multisectorielle compte tenu de l'impact global lié au changement climatique. Les titres sélectionnés appartiennent à **trois grandes catégories** : CORE (pure players dont l'activité est liée à la transition énergétique), ENABLERS (entreprises dont l'activité aide à la croissance de la thématique), LEADERS DE DEMAIN (dont l'axe de développement représente une opportunité future en lien avec la thématique).

Le compartiment peut investir dans **onze éco-activités** : Air pur, Bâtiments verts, Chimie verte, Économie circulaire, Efficacité énergétique, Énergie propre, Financement de la transition, Mobilité durable, Nutrition durable, Santé et analyse et Technologies de l'information et de la communication (TIC) vertes.

Les secteurs du pétrole & gaz, du charbon, du transport aérien et des matériaux lourds de construction sont exclus du portefeuille, car nous estimons qu'ils ne sont pas compatibles avec un scénario de limitation du réchauffement climatique à 2 degrés.

**Une entreprise doit passer trois tests avec succès pour intégrer le portefeuille.** Tout d'abord, le **test financier** : de bons fondamentaux constituent un prérequis. Par ailleurs, la société doit **correspondre à l'une des onze sous-thématiques** que nous portons. Enfin, une analyse permet de **déterminer si elle répond aux standards ESG** (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Pour chaque société, une **analyse propriétaire** est réalisée afin de mesurer la « Part Verte » de l'activité, celle qui contribue directement ou indirectement à la transition énergétique.

Particulièrement concentré pour refléter nos fortes convictions, le portefeuille se compose actuellement d'un peu moins de 60 sociétés issues de tous les secteurs d'activité et couvrant nos onze sous-thématiques<sup>3</sup>.

## QUELLES SONT VOS PRINCIPALES CONVICTIIONS ACTUELLEMENT ?

La question du changement climatique a pris une ampleur significative en 2020, tout comme les valorisations des entreprises opérant dans les secteurs les plus identifiables de la thématique, tels que les énergies renouvelables, les véhicules électriques ou encore l'hydrogène. C'est sûr, il est encore possible de dénicher des acteurs intéressants au sein de chacun de ces segments en première ligne de la transition énergétique. Néanmoins, nous pensons qu'il est préférable de s'exposer aux sociétés qui se positionnent en amont de la chaîne de valeur et bénéficient de moteurs de croissance similaires ainsi que d'un potentiel de revalorisation plus important. À titre d'exemple, l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) explique que, **pour chaque dollar investi sur les renouvelables, un dollar devra être investi sur le réseau électrique.** Ce secteur compte une multitude d'acteurs opérant dans la gestion, l'ingénierie ou encore la maintenance. Toutefois, ils ont été complètement ignorés des investisseurs en 2020 au regard de leurs valorisations. Le thème de l'efficacité énergétique au sein des opérations industrielles suit le même schéma. En clair, **les acteurs en seconde ligne de la transition verte présentent selon nous les valorisations les plus attractives.** Quanta Services, opérant aux États-Unis dans la maintenance et l'installation des réseaux électriques, Waste Connections, entreprise américaine spécialisée dans le traitement des déchets et nVent Electric, fournisseur de solutions de raccordement et de protection électrique, font partie de nos fortes convictions au sein du portefeuille.

## QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE LA THÉMATIQUE POUR 2022 ?

Suite à un engouement sans précédent pour la thématique en 2020 et au premier semestre 2021, les valorisations ont retrouvé des niveaux raisonnables concernant un grand nombre de segments, sauf exception. À titre d'exemple, le P/E<sup>4</sup> 2022 du portefeuille se situe à 21X à fin septembre contre 18X pour l'indice.

Plusieurs catalyseurs viendront soutenir la thématique au cours des prochains mois selon nous, à l'image du résultat des élections allemandes qui ont placé les Verts en position de « faiseurs de roi ». Par ailleurs, **la COP26 verra vraisemblablement son lot d'annonces marquées par un renforcement des engagements des États, avec sans aucun doute plusieurs secteurs gagnants à la clé.** Enfin, les flux d'investissement liés au plan de relance américain ciblé sur les infrastructures, soutenu par Joe Biden (1200 milliards de dollars, dont 2/3 de ce montant est lié à des investissements verts) et au Green Deal européen, présenté en 2019 (1000 milliards d'euros dépensés au cours des dix prochaines années, amplifiés par les investissements des États) vont se matérialiser d'ici la fin de l'année et en 2022.

1. Il s'agit du plan de la Commission européenne, pour une économie durable en UE comme objectif principal.

2. Source : Carbone 4.

3. Données au 30 septembre 2021.

4. Price Earning Ratio : ratio de valorisation d'une entreprise.

**EdR SICAV Green New Deal est un compartiment de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie et Luxembourg.**

## EMPREINTE CARBONE, QU'ÉSACO ? L'EXEMPLE DU CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE



### SCOPE 1

les émissions liées à la production d'un véhicule au sein d'une usine



### SCOPE 2

l'électricité consommée par le constructeur automobile pour fabriquer un véhicule



### SCOPE 3 AMONT

la fabrication de la batterie du véhicule électrique



### SCOPE 3 AVAAL

l'utilisation de la voiture une fois sortie d'usine

### PRINCIPAUX RISQUES D'INVESTISSEMENT

**Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible des dites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.**

**Ce compartiment est noté en catégorie 5 sur une échelle de 7**, ce qui reflète l'exposition jusqu'à 100% de son actif sur les marchés actions, qui présentent un profil de rendement/risque élevé. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

**Risque de perte en capital** : les investissements réalisés par le compartiment seront soumis aux tendances et fluctuations du marché. Les investisseurs encourent le risque potentiel de recouvrer une somme inférieure au montant investi. **Risque actions** : la valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques et peuvent donc avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du compartiment. **Risque lié aux petites et moyennes capitalisations** : sur ces marchés le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus mar-

qués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc fluctuer rapidement et avec de grandes amplitudes. **Risque de change** : le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. **Risque de concentration** : les investissements dans certains secteurs spécifiques de l'économie peuvent avoir des conséquences négatives sur la performance du compartiment en cas de dévaluation des secteurs concernés. **Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents** : Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un État.

Octobre 2021. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site <http://funds.edram.com> ou gratuitement sur simple demande. «Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild.

### EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros - Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

Partenariats & Distribution – Tél. +33 (0)1 40 17 23 09

Institutionnels France – Tél. +33 (0)1 40 17 23 44

Développement International – Tél. +33 (0)1 40 17 27 04

[www.edram.fr](http://www.edram.fr)